

**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER
SECTION NATIONALE DES OFFICIERS DE PORT**

Fédération Nationale de
L'Équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Générale
des Fédérations de Fonctionnaires

Le Havre, le 8 novembre 2023

Objet : Grève du personnel de la capitainerie du port de Rouen

Le Syndicat National des Officiers de Port et Officiers de Port Adjoints (SNOP - CGT) a pris connaissance du mouvement de grève initié par nos camarades du port de Rouen depuis le vendredi 3 novembre 2023 à 07h00.

Le SNOP CGT exprime son soutien total à cette action d'ampleur entreprise par nos camarades de la capitainerie de Rouen. Ils revendiquent des améliorations salariales et défendent leurs conditions de travail. Nos camarades doivent être entendus.

Le commandant du port en lien avec le sémaphore de la Hève s'autorise à faire rentrer et sortir les navires et bateaux fluviaux sans qu'aucun contrôle ne soit effectué par le personnel normalement désigné de la capitainerie. Les missions régaliennes de la capitainerie ne sont plus assurées.

En conséquence la question de la sécurité pèse sur le port de Rouen :

- La sécurité des opérations commerciales ainsi que des mouvements sur le plan d'eau n'est plus garantie.*
- La protection de l'environnement maritime et portuaire est gravement exposée.*
- La sécurité des travailleurs portuaires impliqués dans la manutention de marchandises dangereuses et la prise des mesures pour maîtriser un sinistre sont compromises.*

Alors que le SNOP - CGT est préoccupé par cette situation alarmante, comment les plus hautes autorités peuvent-elles bien se satisfaire d'une telle dégradation au sein du premier ensemble de ports français ?

Un tel laisser-aller n'est pas de nature à restaurer la confiance de la communauté portuaire dans son ensemble, des armements et à l'attractivité des ports nationaux.

Nous condamnons sans réserve ce fonctionnement dégradé qui a pour objet de violer le droit de grève de nos camarades de Rouen. Le SNOP - CGT appelle à davantage de responsabilités entre acteurs du monde maritime et portuaire, le respect des règles et du droit pour la sécurité et l'efficacité des ports français est notre socle commun, qu'il nous appartient à tous de défendre. Unissons-nous pour défendre nos droits.

En solidarité,

Le secrétaire national des officiers port et des officiers de port adjoint - CGT.

Signé - Pierre de Chabaneix

Copie Nicolas Mayer, secrétaire général du SNPAM - CGT

